
Le plan et les intitulés

par Mélanie Samson et Stéphanie Boutin

Avant d'entreprendre la rédaction d'un texte, il est essentiel d'en concevoir le plan. « Le temps consacré à la recherche du plan, si long soit-il, est toujours du temps gagné »¹. Un plan bien conçu facilite la rédaction du texte, qui sera de meilleure qualité.

L'élaboration du plan est un exercice d'agencement d'idées ou d'informations en fonction du but visé par l'auteur du texte, par exemple répondre à une question, transmettre de l'information ou convaincre d'une opinion. Le plan établit la structure du texte et en assure la cohérence.

La conception du plan permet d'éviter l'oubli d'un argument ou d'une information essentielle tout autant que les répétitions inutiles. Les informations sont présentées dans un ordre logique, ce qui en favorise la compréhension par le lecteur. Pour guider celui-ci, il convient d'annoncer les grandes divisions du texte dans son introduction.

La conception du plan oblige à distinguer les idées principales, qui dictent les grandes parties du texte, et les idées secondaires, qui deviennent des sous-parties du texte pouvant elles-mêmes être divisées. La plupart des textes comptent deux ou trois grandes parties, mais il ne faut pas y voir une règle absolue. La structure du plan dépend de l'information à communiquer et de l'objectif poursuivi. Le plan peut évoluer en cours de rédaction.

¹ Henri Mazeaud, *Méthodes générales de travail*, 3^e éd, Issy-les Moulineaux (France), LGDJ- Lextenso, 2015 à la p 10.

Il existe différents types de plan. L'information peut être découpée en fonction des multiples facettes d'un problème ou d'un concept. L'organisation du texte peut aussi reposer sur une opposition ou sur la complémentarité de deux idées, par exemple les conditions d'application et les effets d'un régime juridique ou d'une règle. Un plan dialectique du type thèse-antithèse-synthèse permet de mettre en lumière une contradiction, puis de la résoudre. En d'autres circonstances, il est approprié de présenter l'information suivant un ordre chronologique.

Plus le texte est court, moins nombreuses devraient être les divisions. Il faut éviter qu'un morcellement trop important nuise à sa compréhension. À l'inverse, le découpage de la matière doit être suffisant pour bien guider le lecteur. Il est préférable que les différentes parties du texte soient de longueur équivalente, bien qu'il ne s'agisse pas d'une règle absolue.

En principe, il faut éviter de créer une division unique. Ainsi, si la sous-partie 1.1 est créée, le texte devrait aussi comporter une sous-partie 1.2.

Les intitulés des différentes parties du texte doivent être clairs et concis. À leur seule lecture, on devrait saisir le fil conducteur du texte et avoir une bonne idée de son contenu. Ils doivent être rédigés de façon uniforme, notamment dans l'emploi ou non de déterminants. La préparation d'une table des matières facilite le repérage d'une incohérence dans le plan ou d'un manque d'uniformité dans les intitulés.

Exemple

- 1 Contenu, origine, champ d'application et évolution des procédés d'interprétation
 - 1.1 Interprétation large et libérale
 - 1.2 Interprétation téléologique
 - 1.3 Interprétation contextuelle
 - 1.4 Interaction des procédés d'interprétation
- 2 Interprétation large et libérale et interprétation contextuelle : analyse comparative
 - 2.1 Convergence observée dans la jurisprudence
 - 2.2 Divergence observée dans la jurisprudence
 - 2.3 Réconciliation sur le plan théorique

Références suggérées

Beaud, Michel et Daniel Latouche, *L'art de la thèse*, Montréal, Boréal, 1988 aux pp 77-85.

Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires de l'Université d'Ottawa, *Outils de rédaction*, aux pp 55-57, partiellement accessible en ligne : <sass.uottawa.ca/fr/redaction/ressources>.

Collège François-Xavier Garneau, *L'Indispensable : Guide de rédaction des travaux*, 2012 aux pp 7-10, en ligne (pdf) : <biblio.cegepgarneau.ca/wp-content/uploads/2015/06/lindispensable_aut2012_securise.pdf>.

Gardner, Daniel et Dominique Goubau, *Guide de la dissertation juridique*, Québec, Université Laval, Faculté de droit, septembre 2018, aux pp 18-25, en ligne (pdf) : <<https://www.fd.ulaval.ca/sites/fd.ulaval.ca/files/guide-dissertation-septembre-2018.pdf>>.

L'Accord-Centre d'aide en français, « Conseils pour la rédaction d'une dissertation critique », Collège de Maisonneuve, avril 2009, en ligne (pdf) : <ccdmd.qc.ca/media/ouvr_theo_coll_EUF.pdf>.

Laliberté, Marc, Sébastien Senécal et Marie-Claire Belleau, « Guide de rédaction » à la p 6, en ligne (pdf) : *Bibliothèque de l'Université Laval* <bibl.ulaval.ca/fichiers_site/portails/droit/guide-redaction.pdf>.

LeMay, Denis et Martin Thiboutot, *Documentation juridique : recherche, rédaction et références*, 7^e éd, Montréal, Wilson & Lafleur, 2016 aux pp 208-213 en ligne : <edoctrine.caij.qc.ca/wilson-et-lafleur-livres/52>.

Lemieux, Marc, « La récente popularité du plan en deux parties », (1987) 12 *Revue de la recherche juridique, droit prospectif* 823.

Létourneau, Jocelyn, « Comment exposer les résultats de sa recherche en fonction d'un objectif donné : le plan de travail », dans *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Montréal, Boréal, 2006, 201.

Létourneau, Jocelyn, « Réaliser un rapport de recherche : une démarche en quatre étapes », dans *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Montréal, Boréal, 2006, 177.

Mazeud, Henri, *Méthodes générales de travail*, 3^e éd, Issy-les Moulineaux (France), LGDJ- Lextenso, 2015 aux pp 27-32.

Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon

Faculté de droit, Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck, local 6257
1030, avenue des Sciences-Humaines
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

Courriel : crj@fd.ulaval.ca
Twitter : [@CRJ_LP_Pigeon](https://twitter.com/CRJ_LP_Pigeon)

*Capsule mise à jour le 23 janvier 2019.